Groupe Rocher | actnature International

Engagements individuels pris en [illegible]														Bilan			Reporting/Communication		
Intitulé de l'engagement individuel	Périmètre	Indicateur / Objectif associé	Échéance ou période de mise en œuvre	Lien avec les engagements communs										Etat de l'action	Résultats partiels/définitifs de l'action	Commentaires (3-15 lignes maximum)	Communication	Support	Modes de vérification
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10						
Stratégie de préservation de la Biodiversité (N°1 et 10 des engagements communs Act4Nature International).	Monde	Stratégie biodiversité intégré à notre plan d'ambitions RSE à 2030 + dans les objectifs statutaires d'Entreprise à Mission	2021-2030	1									1	Mené à terme	1. AMBITIONS RSE 2030 En tant qu'acteur industriel utilisateur de matières premières naturelles, le Groupe Rocher dépend grandement des milieux naturels et de leur biodiversité. Plusieurs enjeux liés à la préservation de ces derniers apparaissent d'ailleurs comme prioritaires dans la matrice de matérialité du groupe (voir ci-contre). Depuis sa création, le groupe défend une approche respectueuse des milieux naturels et économe en ressources. Convaincu que la performance de l'entreprise est liée à sa capacité à relier les enjeux d'économie et de nature et à agir au service de la régénération des espaces naturels dans une démarche proactive, le groupe agit en faveur de la biodiversité et participe à son échelle à la lutte contre le changement climatique. Le Groupe Rocher a formalisé sa première politique en faveur de la protection de la biodiversité sur ses territoires et tout au long de sa chaîne de valeur en 2010. En 2021, cette Politique Biodiversité a été actualisée afin de garantir la continuité de la vision du groupe mais aussi d'aller encore plus loin dans la préservation de la biodiversité. Cette politique s'articule autour des 2 dimensions suivantes : • Assurer un rôle d'ambassadeur et contribuer à la recherche d'un nouveau rapport au vivant ; • Agir de façon responsable en prenant en compte la biodiversité. 2. ENTREPRISE A MISSION Depuis le 24 octobre 2019, le Groupe Rocher est devenu Société à Mission, au sens de la Loi PACTE française. Notre raison d'être inclut une mission au service du bien commun : reconnecter les femmes et les hommes à la nature. Pour cela le groupe a revu ses objectifs statutaires en 2022 : I. Promouvoir et faire vivre des expériences de nature à ses parties prenantes, à travers un ensemble d'animations en vue de leur prise de conscience des enjeux de la nature et d'opportunités à expérimenter et ressentir les liens avec la nature. II. Former aux enjeux de la nature et aux limites de la Terre, par un corpus de formations et programmes d'éducation favorisant la compréhension par nos parties prenantes et nourrissant leur capacité d'agir en faveur de la nature. III. Agir en faveur de la nature, en visant à concilier activités humaines et réduction de l'impact sur les ressources naturelles, intégrant les limites de la Terre.	1. AMBITIONS RSE 2030 Afin de concrétiser ses engagements et répondre aux problématiques environnementales et sociales actuelles et futures, le Groupe Rocher s'est doté d'un plan stratégique global à long terme décliné en termes de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) à horizon 2030. En 2022, une mise à jour de la matrice de matérialité groupe a été réalisée afin de révéler les priorités au regard du contexte évolutif, de mieux intégrer les enjeux spécifiques des marques liés au climat et à la biodiversité, et d'anticiper les futures exigences réglementaires. 19 enjeux matériels ont ainsi été identifiés et répartis en 5 catégories : environnement, employé(e)s, communautés, client(e)s, gouvernance/manière d'opérer. Ces résultats ont par ailleurs fait l'objet d'une validation par le Comité Exécutif du groupe. La matrice de matérialité 2022 confirme la cohérence entre les attentes des parties prenantes du groupe et les axes d'actions identifiés dans le plan RSE stratégique à 2030. Elle démontre l'importance pour le Groupe Rocher de mettre en place des actions en faveur de la préservation de la biodiversité, de la gestion des ressources et du consommation plus responsable impliquant davantage les client(e)s. Concernant plus précisément la biodiversité, les enjeux matériels identifiés pour le Groupe Rocher sont ainsi : préservation des sols vivants, tension sur l'approvisionnement en matières premières, adaptation et atténuation du changement climatique, tension sur l'approvisionnement en énergie, disponibilité et qualité de la ressource en eau. (cf DPEF 2022). 2. ENTREPRISE A MISSION Les objectifs opérationnels liés aux 3 objectifs statutaires de notre mission, ainsi que les résultats des plans d'actions 2022 et des plans d'actions à horizon 2023 sont détaillés dans le rapport de mission du 23 mai 2023. Concernant plus précisément la biodiversité, les actions ciblées sont liées à la maîtrise énergétique, la consommation et les impacts sur l'eau, la dépendance au plastique, ainsi qu'à la sensibilisation et la formation de collaborateurs et collaborateurs (cf Rapport de Mission 2023).	Communiqué	-Déclaration de Performance Extra-Financière 2022 : https://www.calameo.com/read/004760470359b2b2f89f?authid=YcSUpaqcDdD0 - Rapport de Mission 2023 : https://www.calameo.com/read/004760470336cdb46e28ae?authid=3ABYPZzGdO0	Audits réalisés sur les 2 documents par l'OTI EY & Associés
Notre service Agronomie à la Gacilly innove en agroécologie (N°5), accueille une doctorante (N°6) et est elle pilote du référentiel national de plan de gestion durable de haies (N°7).	France	cf intitulé engagement	2021-2022		1			1	1	1				Mené à terme	- soutien Emma Jeavons (thèse) - soutien Battle Karimi (jeune chercheuse) - Gestion durable des haies avec la création du Fonds pour l'Arbre dans le cadre du programme PlantforLife de la Fondation Yves Rocher - Création de l'Observatoire la Biodiversité à La Gacilly par la Fondation Yves Rocher - Soutien par la Fondation Yves Rocher du film documentaire d'Arthur Riffet "Bocage, nos haies communes" (mécène financier, projection & débat à La Gacilly au écoters-lieu La Bergerie Yves Rocher et lors de la Cérémonie Terre de Femmes 2023 à Paris, communication et visibilité de l'importance de préserver la haie) - Près de La Gacilly, à Théhillac, Manuel Rousseau a créé Graine de Bocage, une pépinière dédiée aux arbres bocagers qui a organisé des plantations avec la Fondation Yves Rocher	- Le groupe réfléchit sur la définition et la qualification du modèle global en agroécologie de La Gacilly, suivant le cadrage proposé par la FAO (Food and Agriculture Organization), afin d'approfondir et d'améliorer ses pratiques, se situant ainsi en laboratoire pour les filières végétales. Les 9 plantes emblématiques de la Marque Yves Rocher, cultivées en agriculture biologique et en agroécologie à La Gacilly, ont renouvelé leur certification UEBT en juillet 2022. - mise en place d'une nouvelle animation en 2020, un espace de découverte en agroécologie avec un potager en permaculture et une mise en situation du modèle agro-écologique de Yves Rocher. Cette création permet une sensibilisation tous publics, ainsi que l'implication des collaborateurs et collaborateurs depuis 2021. - Fonds pour l'Arbre : Protection des sols, qualité de l'eau, stockage carbone,... Les services rendus par la haie sont immenses. Or, en France, plus de 11 500 km de haies disparaissent chaque année. Un véritable désastre écologique qui met en danger l'avenir de nos campagnes. Face à cet enjeu majeur, la Fondation Yves Rocher a créé avec son partenaire l'AFAC-Agroforesteries, le Fonds pour l'Arbre. Sa mission ? Déployer un programme de plantation et de régénération de qualité sur tout le territoire, former les agriculteurs à la préservation des haies et porter haut et fort la cause de la haie auprès du grand public et des politiques. - Observatoire de la Biodiversité : Les zones humides, essentielles à la biodiversité et au climat, sont en fort déclin. Or, de nombreuses espèces, animales et végétales, dépendent de ces écosystèmes si particuliers. C'est pourquoi la Fondation Yves Rocher a réhabilité, à deux pas de La Gacilly une prairie humide de 8 ha en partenariat avec les équipes Yves Rocher. Cet Observatoire est le terrain de jeu d'une faune et d'une flore singulière...un écrin de biodiversité à préserver.	Communiqué	**Emma Jeavons** site Université de Rennes : https://www.researchgate.net/profile/Emma-Jeavons-2 site **Battle Karimi** site fondation de la Recherche pour la Biodiversité : https://www.fondationbiodiversite.fr/communique/prix-jeune-chercheur-frb-2e-edition-les-recompenses-sont/ site Groupe Rocher : https://groupe-rocher.com/actualites/prix-jeune-chercheur-2020 Vidéo Claude Promageot (Groupe Rocher) et Battle Karimi : https://www.youtube.com/watch?v=o-oe7PN0NpM **AFAC-Agroforesteries** https://afac-agroforesteries.fr/fonds-pour-larbre-programme-plantons/ Bilan d'activité 2022 AFAC https://afac-agroforesteries.fr/rapport-d-activite-2022-afac-agroforesteries/ https://afac-agroforesteries.fr/wp-content/uploads/2023/07/Rapport-Activite-2022.pdf **Fonds pour l'Arbre:** https://fondspourlarbre.fr/ **Fondation Yves Rocher** Programme PlantForLife https://www.yves-rocher-fondation.org/plantforlife/ https://actu.fr/firsteigne/la-gacilly_56061/pourquoi-preserver-et-planter-des-haies-bocageres-reponse-dans-un-documentaire-projete-a-la-gacilly-jeudi-12-janvier-2023_56534324.html Observatoire de la Biodiversité https://www.yves-rocher-fondation.org/observatoire/ Film documentaire "Bocage, nos haies communes" https://www.yves-rocher-fondation.org/projection-cine-debat-janvier-2023/ Graine de Bocage https://www.youtube.com/watch?v=Y9vEeNc2UVM&list=PLxeFTSB_dvB5B3VCwgI35SEKnFiUkMf1Y&index=31	
Le Groupe est membre du comité exécutif de la Plateforme de l'Initiative Française pour les Entreprises et la Biodiversité (N°7).	France	cf intitulé engagement	2020-2023							1				Mené à terme	Le Groupe Rocher est membre de l'initiative "Entreprises engagées pour la nature" portée par l'OFB, sous la tutelle des Ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture et de l'Alimentation. Dans ce cadre, le Groupe Rocher a été évalué en 2021 et s'est vu attribuer le niveau de reconnaissance "En progrès" (niveau 1).	Suite à ce rapport d'évaluation, le Groupe Rocher a exercé son droit de réponse via Claude Promageot, Directeur Mission & Impact du Groupe Rocher et Clara Skoglund, Responsable Mobilisation & Plaidoyer RSE du Groupe Rocher (page 14 du rapport d'évaluation).	Communiqué	- Site Entreprises engagées pour la nature page Groupe Rocher : https://engagespourlanature.ofb.fr/entreprises/engagements/groupe-rocher - Synthèse du rapport d'évaluation : https://engagespourlanature.ofb.fr/sites/default/files/2023-06/Rapport%20Evaluation%20ROCHER_PUBLI_rep.pdf	- analyse technique du plan d'actions réalisée par un groupement des bureaux d'études ACTeon et HYSSOP mandaté par l'OFB - relecture de l'analyse technique assurée par un collectif d'acteurs représentatifs des 3 collèges de gouvernance du programme Entreprises engagées pour la nature
Mise en oeuvre d'ici 2030 d'un plan de gestion biodiversité pour l'ensemble de ses sites industriels et tertiaires avec la LPO ou associations équivalentes à l'international (N°2 et N°9).	Monde	- plan de gestion biodiversité sur chaque site du Groupe Rocher	tous les sites à horizon 2030	1									1	En cours	- En 2022, 24% des salarié(e)s appartiennent à un site ayant un plan de gestion biodiversité (voir DPEF 2022) - Plus de 100 hectares préservés en partenariat avec la LPO en Bretagne, une prairie humide locale réhabilitée (Observatoire Biodiversité Fondation Yves Rocher voir ci-dessus) - Le groupe a soutenu depuis plus de 15 ans des nouvelles recherches participatives, et permis aux équipes industrielles bretonnes d'intervenir en tant que sentinelles biodiversité, dans la même démarche refuge LPO - Les filiales tertiaires s'engagent aussi comme l'illustrent les exemples de la filiale Yves Rocher Benelux toujours active dans l'entretien de son jardin potager ou encore la filiale Yves Rocher Maroc avec les cultures de plantes d'herboristerie - En tant que pionnier de l'Entreprise à Mission, le Groupe Rocher partage son expérience pour inciter d'autres structures et entreprises à adopter ce statut lors de nombreuses conférences et tables rondes comme au colloque de la Ligue de Protection des Oiseaux « Biodiversité et climat » en décembre 2022 à l'Académie du climat à Paris avec l'intervention de Clara Skoglund, Responsable Mobilisation & Plaidoyer RSE du Groupe Rocher	L'inscription progressive de tous les sites significatifs du groupe dans une démarche locale avec une organisation type Ligue de Protection des Oiseaux (LPO ou Birdlife à l'international) de façon à encrer une démarche de management de la biodiversité dans le quotidien de tous les sites. Afin d'évaluer et d'améliorer leur impact sur la biodiversité, 6 sites du Groupe Rocher en Bretagne (France) prennent part à un programme IQER (Indice de Qualité Ecologique adapté aux Refuges LPO26) réalisé tous les 3 ans : Villeneuve, Rieux, Ploërmel, La Bergerie, Les Primevères et La Grée des Landes. Ce programme permet de sensibiliser à la biodiversité, mettre en place une gestion des espaces respectueuse de la biodiversité et mieux intégrer les sites sur leur territoire à travers un diagnostic suivi d'un plan d'actions.	Communiqué	Refuges Biodiversité LPO : https://www.lpo.fr/actualites/yves-rocher-poursuit-son-engagement-en-faveur-de-la-biodiversite-dp38 https://www.youtube.com/watch?v=HS04HPuYymo8 https://www.lpo.fr/communiques-de-presse/yves-rocher-la-gacilly-la-gestion-differenciee-au-cur-dune-formation-du-reseau-refuges-lpo-dp33 Colloque LPO "Biodiversité de proximité et climat" : https://www.lpo.fr/qui-sommes-nous/toutes-nos-actualites/articles/actus-2022/retour-sur-le-colloque-lpo-biodiversite-de-proximite-et-climat	
Assurer la traçabilité, sécurité et la gestion responsable des filières : à La Gacilly sur nos 6Dha de champs cultivés en agriculture biologique et en agroécologie et partout ailleurs, en s'appuyant sur nos partenaires terrain (N°8).	Monde	- Charte Plantes - Développer des filières d'approvisionnement responsables et durables avec mise à jour du référentiel d'évaluation de la durabilité des filières en 2022 (voir DPEF 2022). - certification UEBT Marque Yves Rocher	paliers annuels					1						En cours	Le Groupe Rocher définit des règles strictes à respecter par toutes les équipes internes et par tous ses partenaires concernant les ingrédients, avec une attention particulière portée au sourcing des ingrédients d'origine végétale. Ainsi, une Charte Plantes a été établie afin de définir ces règles encadrant les filières d'approvisionnement. Cette démarche initiée de longue date par le groupe se met progressivement en place sur les marques acquises plus récemment. En 2022, le groupe recense plus de 500 filières végétales sur un ensemble de 230 origines botaniques (plantes) différentes. Pour aller plus loin sur ses filières d'ingrédients botaniques, la Marque Yves Rocher est devenue membre de l'UEBT en 2020, en s'engageant dans une démarche d'amélioration continue pour un approvisionnement responsable et durable. Les 9 plantes emblématiques de la Marque Yves Rocher, cultivées en agriculture biologique et en agroécologie à La Gacilly, ont renouvelé leur certification UEBT en juillet 2022. Dans une logique d'amélioration continue, le référentiel d'évaluation de la durabilité des filières a été mis à jour en 2022. Les critères des filières responsables et durables ont ainsi été précisés afin de rester en phase avec les évolutions du contexte réglementaire et les attentes consommatrices et consommateurs.	Le Groupe Rocher a choisi de travailler les fermes réalitentes d'agriculture et de participer au développement de l'agroécologie. A La Gacilly, au lieu des modèles de culture certifiée Agriculture Bio, plusieurs leviers sont investis : ☐Approfondir les modèles agroécologiques en collaboration avec les recherches et actions locales ; ☐Comprendre les écosystèmes, innover et expérimenter pour adapter les pratiques aux changements climatiques à venir ; ☐Soutenir la recherche et coordonner une démarche transverse allant biodiversité et climat. Une filière responsable est une filière engagée dans une démarche d'amélioration continue, pour laquelle la gestion du risque est prise en compte et dont l'impact positif peut être démontré sur au moins un pilier du développement durable, c'est-à-dire sur le plan environnemental, social et/ou économique (ex : laurade certifiée bio du Sud de la France). Une filière durable est une filière engagée dans une démarche d'amélioration continue, pour laquelle la gestion du risque est prise en compte et dont l'impact positif doit pouvoir être démontré sur les 3 piliers du développement durable (ex : filière certifiée Union for Ethical Biotrade (UEBT) comme les ingrédients cultivés à la Gacilly ou filière certifiée bio & équitable comme le karité au Burkina Faso).	Communiqué	-Déclaration de Performance Extra-Financière 2022 : https://www.calameo.com/read/004760470359b2b2f89f?authid=YcSUpaqcDdD0 - Rapport de Mission 2023 : https://www.calameo.com/read/004760470336cdb46e28ae?authid=3ABYPZzGdO0 - Plan de Vigilance 2023 : https://www.calameo.com/read/004760470ea2c133bd429?authid=mJHknnKb1c7g - Site Yves Rocher : https://www.yves-rocher.fr/actbeautiful/yves-rocher-est-maintenant-certifie-uebt - Baromètre Biodiversité France UEBT : http://www.biodiversitybarometer.org/brands-france - Interview Guy Flament, ancien CEO Marque Yves Rocher, sur le site de l'UEBT : https://uebt.org/leadingvoices/guy-flament	Données qual/quanti soumises au contrôle interne de l'entreprise Audits réalisés sur la DPEF par l'OTI EY & Associés
S'approvisionner de façon raisonnée (N°5) avec à 2025, 100 % de transparence sur l'origine des ingrédients, et la certification UEBT des filières la Gacilly, Monoi et Madagascar.	Monde	- Développement des filières d'approvisionnement responsables et durables avec mise à jour du référentiel d'évaluation de la durabilité des filières en 2022 (voir DPEF 2022). - certification UEBT Marque Yves Rocher	paliers annuels					1						En cours	Pour aller plus loin sur ses filières d'ingrédients botaniques, la Marque Yves Rocher est devenue membre de l'UEBT en 2020, en s'engageant dans une démarche d'amélioration continue pour un approvisionnement responsable et durable : • Selon les définitions internes de filières responsables et durables, les ingrédients botaniques sont issus à 43% (vs 82% en 2021) de filières responsables (78% pour les filières stratégiques) et à 13% de filières durables (39% des filières stratégiques)14. La baisse du nombre de filières responsables entre 2021 et 2022 s'explique par à la mise à jour des définitions des filières responsables et durables, devenues plus exigeantes • 100% des ingrédients d'origine renouvelable répondent aux critères de filières responsables ; • Les 9 plantes emblématiques de la Marque Yves Rocher, cultivées en agriculture biologique et en agroécologie à La Gacilly, ont renouvelé leur certification UEBT en juillet 2022 ; • 58% des nouveaux ingrédients qualifiés en 2022 sont d'origine naturelle portant à 71% la part des ingrédients qualifiés du portefeuille formulation d'origine naturelle (vs respectivement 98% et 68% en 2021) ; • 44 ingrédients ont été supprimés du portefeuille en 2022, dont 57% n'étaient plus conformes avec la nouvelle Politique Ingrédients ; 95,4% des volumes actuels d'ingrédients contenant de l'huile de palme ou des dérivés sont certifiés Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO) « mass-balanced » (bilan de masse), « segregated » (ségrégation) ou « identity preserved » (identité préservée). Le pourcentage restant est en cours de transition ; • La prunelaurier moyen d'ingrédients d'origine naturelle dans les formules mises sur le marché pour la Marque Yves Rocher est de 89%, 87% pour la Marque Kiotis, 80% pour la gamme Stanhome Family Care et 77% pour la Marque Dr. Pierre Ricaud ; • 75% des plantes cultivées des filières stratégiques sont cultivées en agriculture biologique ; • 98% des filières stratégiques du groupe disposent d'une traçabilité complète, c'est-à-dire jusqu'aux producteurs ou récoltants impliqués.	Une filière est une chaîne d'approvisionnement définie par un trio entre un ingrédient d'origine naturelle (végétale ou minérale), un fournisseur et une origine géographique. Une filière stratégique est une filière prioritaire d'ingrédient botanique, porteuse de valeur ajoutée pour les marques (en termes de revendication, d'efficacité, de spécificité, d'attentes consommatrice et consommateur, de fonctionnalité et/ou de volume). Elle est spécifique et tracée (jusqu'à l'origine géographique) et sécurisée (sur au moins 3 ans), engagée dans une démarche de développement responsable et durable. Sur ses filières botaniques, le Groupe Rocher mène depuis de nombreuses années une évaluation détaillée pour analyser les pratiques économiques, sociales et environnementales de ses fournisseurs directs et de leurs propres filières d'approvisionnement. Une stratégie de mise en secure claire et explicite en matière d'approvisionnement, véritable fil conducteur pour les équipes opérationnelles en charge de l'approvisionnement des matières (Recherche & Innovation, Achats, Qualité/RSE...) a été mise en place. Cette démarche d'approvisionnement durable repose sur 3 piliers majeurs : • S'approvisionner en quantité et en qualité pour un usage industriel responsable en assurant une traçabilité jusqu'à la parcelle, en évaluant la faisibilité des approvisionnements (sécurisation, renouvelabilité et reproductibilité), en privilégiant les labels et certifications et en limitant l'interdépendance entre le Groupe Rocher et ses fournisseurs ; • Agir en faveur des communautés locales et des populations en respectant les droits des femmes et des hommes impliqués dans les filières, en cherchant à co-construire une rémunération juste des producteurs/ récoltants et en soutenant la préservation et la régénération de la biodiversité dans les filières via de bonnes pratiques agricoles et de collecte ; • Partager de manière juste et équitable les avantages tirés de la biodiversité, conservant le savoir-faire des communautés locales. Sur ce point, le groupe respecte le Protocole de Nagoya issu de la Convention sur la Diversité Biologique de l'ONU pour lutter contre l'érosion de la biodiversité. De surcroît, le Groupe Rocher promeut un développement économique, social, scientifique et culturel commun en veillant à renforcer l'ancrage territorial de ses filières.	Communiqué	- Déclaration de Performance Extra-Financière 2022 : https://www.calameo.com/read/004760470359b2b2f89f?authid=YcSUpaqcDdD0	Audit réalisé sur la DPEF par l'OTI EY & Associés
Protéger le végétal pour préserver les ressources et atteindre 100% des volumes d'ingrédients contenant de l'huile de palme ou des dérivés certifiés RSPO mass-balanced (N°4).	Monde	- Critères « gestion du risque » et Critères « à impact positif » nouveau référentiel d'évaluation de la durabilité des filières de 2022 - % des volumes actuels d'ingrédients contenant de l'huile de palme ou des dérivés sont certifiés Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO) « mass-balanced » (bilan de masse), « segregated » (ségrégation) ou « identity preserved » (identité préservée)	2030				1							En cours	Dans le cadre de la démarche d'approvisionnement durable, le groupe s'est donné pour ambition de développer des filières d'approvisionnement responsables et durables. Dans une logique d'amélioration continue, le référentiel d'évaluation de la durabilité des filières a été mis à jour en 2022. Les critères des filières responsables et durables ont ainsi été précisés afin de rester en phase avec les évolutions du contexte réglementaire et les attentes consommatrices et consommateurs : • Critères « gestion du risque » : Origine botanique, Pays de provenance, Evaluation du risque pays, Un engagement contre la déforestation avec des preuves, comme les certifications palmes et bois, Traçabilité • Critères « à impact positif » : Engagement fournisseur dans une démarche collective, Bonnes pratiques agricoles et de collecte, Actions de partage, Présence des certifications (Bio, Fair For Life, Fair Trade, UEBT, etc.), Filière responsable de co-produits. 95,4% des volumes actuels d'ingrédients contenant de l'huile de palme ou des dérivés sont certifiés Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO) « mass-balanced » (bilan de masse), « segregated » (ségrégation) ou « identity preserved » (identité préservée). Le pourcentage restant est en cours de transition. Le groupe agit également sur la filière palme, via un partenariat avec la Fondation Earthworm, avec laquelle il soutient des programmes locaux auprès des producteurs travaillant dans les zones particulièrement exposées.	Sur l'huile de palme et ses dérivés, le Groupe Rocher a établi une Politique Sourcing Responsable dédiée s'appuyant sur les principes directeurs « NDPE18 » et visant à mettre en oeuvre des leviers d'action multiples : le partage des engagements NDPE auprès de ses fournisseurs et leurs chaînes d'approvisionnement, l'amélioration de la traçabilité de la palme et ses dérivés, la certification des volumes en grades RSPO « mass balanced » (bilan de masse), « segregated » (ségrégation) ou « identity preserved », les mécanismes d'alerte à disposition des acteurs de la chaîne d'approvisionnement, le soutien de programmes de transformation terrain dans les zones d'approvisionnement du groupe et la participation à une démarche collective d'animation des acteurs de la filière.	Communiqué	- Déclaration de Performance Extra-Financière 2022 : https://www.calameo.com/read/004760470359b2b2f89f?authid=YcSUpaqcDdD0 - Plan de Vigilance 2023 : https://www.calameo.com/read/004760470ea2c133bd429?authid=mJHknnKb1c7g - Site Earthworm : https://www.earthworm.org/fr/members/groupe-rocher https://www.earthworm.org/fr/news-stories/groupe-rocher-earthworm-member	Audit réalisé sur la DPEF par l'OTI EY & Associés
Accueillir chaque année 6000 participants aux actions de sensibilisation menées à La Gacilly, dans notre Jardin Botanique (N°8).	France	cf intitulé engagement	objectif annuel							1				Mené à terme	La Marque Yves Rocher a déjà sensibilisé via les ateliers pédagogiques du vivant à La Gacilly plus de 15 000 personnes.		Communiqué	- Rapport de Mission 2023 : https://www.calameo.com/read/004760470336cdb46e28ae?authid=3ABYPZzGdO0 - https://www.maisonyvesrocher.fr/fr/la-gacilly/jardin-botanique.html - https://wp.aghn.org/fr/le-jardin-botanique-cosmetique-vegetale-yves-rocher/	
Le Groupe s'inscrit dans une démarche volontaire pour améliorer son empreinte environnementale depuis 2010 et un plan ambitieux pour les renforcer d'ici 2030. Ainsi nous nous engageons d'ici 2030 à réduire de 30 % nos consommations de plastique et pour le plastique résiduel, à utiliser 100 % de plastiques recyclables et à intégrer du plastique recyclé dans 100 % de nos emballages. Le Groupe s'engage aussi à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50 % vs. 2010 (N°3).	Monde	cf intitulé engagement	objectifs annuels jusqu'à 2030					1						En cours	**STRATEGIE PLASTIQUE** RÉDUIRE DE 30% LE PLASTIQUE MIS SUR LE MARCHÉ (en g plastique/ml formule en 2030 versus 2019) : Réduire le poids de certains éléments d'emballage, Supprimer des éléments d'emballage, Miser sur le concentré / Développer le solide *Lorsque l'on ne peut pas faire autrement à l'heure actuelle que d'utiliser du plastique :* MAXIMISER L'UTILISATION DE PLASTIQUE RECYCLABLE JUSQU'À ATTEINDRE 100% : Supprimer des perturbateurs de recyclage, Supprimer des résines non recyclables et des matériaux mixtes MAXIMISER L'UTILISATION DE PLASTIQUE RECYCLÉ JUSQU'À ATTEINDRE 100% : Intégrer dans les emballages en plastique du recyclé au maximum des possibilités techniques (en particulier dans les flacons) LANCER DES STRATÉGIES DE RÉEMPLOI POUR TOUTES LES MARQUES RENDRE VISIBLE LA STRATÉGIE EN ÉTANT SIGNATAIRE D'ENGAGEMENTS MULTI-ACTEURS : Le Groupe Rocher s'est engagé depuis 2018 volontairement dans le cadre de la Feuille de Route pour l'Economie Circulaire (FREC) de l'ADEME, Le Groupe Rocher est signataire du Pacte National sur les emballages plastiques faisant partie du réseau mondial des Pactes Plastiques de la Fondation Ellen MacArthur **=> à fin 2022 :** **• Le groupe a mis 7 617 tonnes de plastique sur le marché en 2022, dont 2 609 tonnes de plastique recyclé, soit 34% du plastique utilisé, soit 5% de plus qu'en 2021 ;** **• Le poids de plastique moyen (en grammes de plastique par millilitre de formule) à l'échelle du groupe diminue d'environ 7,61% par rapport à 2019 ; L'ensemble des marques du groupe a amélioré sa performance entre 2021 et 2022 à l'exception de Stanhome sur son périmètre Mexique.** **STRATEGIE BAS CARBONE** MAITRISER LES ÉMISSIONS DIRECTES (SCOPES 1 & 2) : Réduire notre dépendance aux énergies fossiles, Augmenter la part résiduelle provenant d'énergie d'origine renouvelable, Objectif 2030 : réduction des émissions de CO2eq des scopes 1 & 2 de 50% versus 2010 RÉDUIRE LES ÉMISSIONS INDIRECTES (SCOPE 3) : Réduire l'impact des produits du groupe, Travailler avec nos fournisseurs et sous-traitants sur la réduction de leur impact carbone, Réduire l'impact du transport, Réduire l'impact des magasins, Réduire l'impact des activités digitales ACCROITRE LA RÉSILIENCE FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE CONTRIBUER À PRESERVER ET DÉVELOPPER LES PUITS DE CARBONE NATURELS	La diminution de l'usage du plastique est un enjeu fondamental de la démarche d'éco-conception du Groupe Rocher. Une stratégie spécifique sur l'usage du plastique a ainsi été définie, fixant des engagements ambitieux à horizon 2030 pour réduire l'utilisation du plastique par toutes les marques du groupe. Afin de contribuer à son échelle aux objectifs de réduction et à l'atténuation des effets du changement climatique (Accord de Paris de 2015), le Groupe Rocher a construit une stratégie bas carbone autour des principes de la sobriété carbone. Par ailleurs, le Groupe Rocher a choisi de devenir, fin janvier 2021, membre de la Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD)28 afin d'assurer une communication cohérente, fiable et transparente des informations relatives aux enjeux climat. La stratégie bas carbone du Groupe Rocher est ainsi détaillée en suivant les recommandations de la TCFD et une table de correspondance entre les informations publiées dans ce chapitre et la TCFD a été réalisée (voir DPEF 2022).	Communiqué	- Déclaration de Performance Extra-Financière 2022 : https://www.calameo.com/read/004760470359b2b2f89f?authid=YcSUpaqcDdD0 - Rapport de Mission 2023 : https://www.calameo.com/read/004760470336cdb46e28ae?authid=3ABYPZzGdO0	Audits réalisés sur les 2 documents par l'OTI EY & Associés
la Groupe s'engage dans la création et la publication biennale d'ici 2030 d'un observatoire international d'étude sur la Reconnexion des humains à la nature.	Monde	Baromètre publié en mars 2021	2021							1	1			Mené à terme	En lien avec le plan d'ambitions RSE 2030 du groupe et plus particulièrement avec la mission du groupe "Reconnecter les femmes et les hommes à la nature", le Groupe Rocher a construit un baromètre de connexion à la nature sur la manière dont les femmes et les hommes perçoivent leur propre relation à la nature en collaboration avec l'Institut d'études BVA.	Pour agir toujours plus concrètement et œuvrer en faveur de la connexion des femmes et des hommes avec la nature, il est apparu crucial pour le Groupe Rocher de mettre en place des outils permettant d'étudier cette connexion pour en comprendre les ressorts, les dynamiques et les implications. Réalisé en partenariat avec l'Institut d'études BVA, ce Baromètre a sondé les citoyens de 19 pays (soit 19 000 sondés) pour quantifier scientifiquement leur connexion à la nature, en identifier les leviers et les facteurs. L'objectif était aussi d'étudier le partenaire d'une intuition marque selon laquelle la promesse avec la nature était pérenniste du bien-être chez les individus et ainsi fixer plus précisément les objectifs stratégiques de la mission du Groupe Rocher et les objectifs opérationnels et indicateurs de suivi de la mission par le Comité de Mission. Avec ce Baromètre, le Groupe Rocher souhaite inciter les entreprises, les décideurs politiques, les ONG et les citoyens à agir pour favoriser la connexion à la nature et ainsi la préserver et la valoriser.	Communiqué	- https://www.reconnect-to-nature.com/ - https://www.bva-group.com/sondages/barometre-reconnect-people-to-nature-groupe-rocher-bva/ - https://groupe-rocher.com/actualites/barometre-groupe-rocher-reconnect-people-nature/ - Rapport de Mission 2023 : https://www.calameo.com/read/004760470336cdb46e28ae?authid=3ABYPZzGdO0	BVA, Société d'études et conseil Comité de Mission constitué à partir de membres internes et externes du Groupe Rocher Audit réalisé sur le Rapport de Mission par l'OTI EY & Associés
100 % des Marques du Groupe seront certifiées B Corp ou label équivalent d'ici 2030.	Monde	La Marque Arbonne déjà certifiée Projet de certification globale pour le Groupe Rocher lancé en interne à l'échelle Groupe et Marques Changement part variable focus B Corp	2025	1		1	1			1	1			En cours	- La Marque Arbonne est déjà certifiée depuis 2019 et recertifiée en 2022 avec un score très haut de 119,9 points - Le Groupe Rocher a mis en place une gouvernance spécifique B Corp avec un réseau de "B Leaders" au niveau groupe et niveau Marque (voir ci-contre détails) - Le Groupe Rocher a décidé en 2020, de mettre en oeuvre chaque année jusqu'à l'obtention de la certification (2021-2024), une nouvelle structure de part variables en lien avec la dimension B Corp & RSE dans le choix des critères et objectifs communs de l'ensemble des collaborateurs et collaborateurs dont la rémunération comprend une part variable : 1. 10% des SMARTs individuels sont liés à l'atteinte d'objectifs RSE personnels 2. 10% des SMARTs individuels sont liés à l'atteinte d'un objectif RSE collectif sur l'avancée du projet de certification B Corp (objectif de nombre de points chaque année jusqu'à 2025)	Depuis 2021, le projet B Corp a été lancé avec toutes les parties prenantes. Il permet la constitution d'une vision consolidée de la performance complète du Groupe Rocher sur les 5 dimensions d'impact auditées par B Lab. En s'appuyant sur l'expertise de la Direction Mission & Impact groupe, le réseau des Leaders et Sponsors RSE et les correspondant(e)s locaux présents dans chaque filiale, 24 évaluations (B Impact Assessments) sont menées chaque année pour couvrir l'intégralité des activités du groupe. Les résultats 2022 démontrent une progression nette de la prise en compte des impacts environnementaux et sociétaux au sein de l'ensemble des périmètres du Groupe Rocher (progression de 11 points au niveau du groupe par rapport à 2021 sur l'audit-évaluation réalisée). A la suite de ces évaluations, 47 catégories d'impact sont analysées avec les équipes d'expert(e)s concernés pour définir les priorités et avec d'ambitionnaires au niveau du groupe et des marques. Ces exercices réguliers permettent d'identifier et de préparer les plans d'actions annuels à mettre en place afin d'atteindre le score nécessaire pour obtenir la certification B Corp. Le Groupe Rocher interagit de plus avec la communauté B Corp, française et internationale, et est ainsi membre fondateur du groupe de travail « Big Companies Can B » avec B Lab France aux côtés par exemple des sociétés Bonduelle, Danone et Clarins, pour échanger et partager sur la certification B Corp pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les grandes entreprises (dont le chiffre d'affaires est supérieur à 100 millions d'euros).	Communiqué	Site B Corp certification Arbonne : https://www.bcorporation.net/en-us/find-a-b-corp/company/arbonne/ Déclaration de Performance Extra-Financière 2022 : https://www.calameo.com/read